

AA141

BASES

2 jours 14 heures

1 717 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Garanties de retraite dans le contrat d'assurance collective

Définir le contenu et les mécanismes des garanties de retraite

OBJECTIFS

- **Appréhender** les mécanismes et les limites des régimes complémentaires obligatoires par répartition
- **Définir** le contenu et les mécanismes des garanties de retraite mises en place dans l'entreprise

PROGRAMME

A. RETRAITES COLLECTIVES À COTISATIONS DÉFINIES

1. Caractères de la souscription collective
2. Constitution de droits capitalisés
3. Incidence des taux techniques, taux garantis, taux de rente

B. RETRAITES À PRESTATIONS DÉFINIES

1. Définition des règles de souscription
2. Principe de la mutualisation des droits
3. Mécanismes de liquidation de la retraite

C. CONTRATS INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

1. Définition par les conventions collectives
2. Détermination des droits

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats vie collective
- Conseillers en assurance
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

POINTS FORTS



Les participants mesurent les droits acquis dans les régimes de base et les régimes AGIRC et ARCCO et réalisent des exercices d'application. Une synthèse est effectuée sous forme de présentation d'un projet d'assurance.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de personnes, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

2 et 3 juillet 
4 et 5 décembre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.